

Descriptif de stages dans les PPLS

Stages PPL (Psychologie Psychomotricité Logopédie en milieu scolaire = PPLS) ou en institution dans les classes de l'enseignement spécialisé (PPL)

La fondation offre des places de stages à des psychologues, à des logopédistes et à des psychomotricien-ne-s en formation en fonction de la disponibilité des professionnels concernés et des infrastructures.

Le stage : généralités

Les trois professions acceptent des stages de durées variables (stages courts et stages longs selon les exigences de leur formation respective).

Le stage long se déroule en principe sur une année scolaire complète. Il s'effectue sous la responsabilité d'un à deux professionnels expérimentés. Lorsqu'un professionnel se propose pour la première fois pour encadrer un stagiaire, il partagera la responsabilité de la formation du stagiaire avec un collègue déjà expérimenté dans cette tâche.

Le début du stage est fixé en fonction de l'agenda scolaire et l'horaire hebdomadaire est déterminé selon les disponibilités des responsables de stages. Nous ne prenons en principe que des stagiaires à mi-temps ; selon les années il serait toutefois possible qu'un stage à plein temps puisse s'effectuer sur nos deux secteurs (classes et PPLS) à raison de 2 jours sur chaque secteur. Un stage à mi-temps correspond à 40% (10% étant accordé pour le travail de mémoire) et s'étend en principe sur deux journées de huit heures. Les conditions de travail et salariales sont régies par les recommandations de l'AVOP (Association Vaudoise des Organisations Privées pour personnes en difficulté) et sa politique salariale.

Un rapport de fin de stage est établi par les responsables de stages. Il est accompagné d'un certificat de stage établi par la fondation. Par ailleurs, un rapport intermédiaire peut être établi à la demande des universités et-ou des HES.

Le stage : stagiaires psychologues

- Pas de stages post-master : nous n'acceptons pas de stagiaires employables, déjà diplômés.
- Les étudiants provenant de la "psychologie sociale et interculturelle" ou de "la psychologie de la santé : approche historico-culturelle" ne peuvent pas obtenir un stage dans notre institution.

But du stage

Les responsables de stages forment le stagiaire aux pratiques suivantes, conformément aux recommandations de la CDIP :

- la prévention (activités d'informations et de conseils, travail en réseau, intervention en collaboration avec d'autres partenaires professionnels) ;
- la consultation (analyse de la demande, entretiens avec le patient et son entourage, pratique des instruments d'évaluation propres à chaque profession, indications de suivis, évaluation des processus) ;
- la thérapie individuelle (et-ou de groupes selon les opportunités) des patients, la guidance, le suivi des familles ;
- la collaboration interdisciplinaire avec les autres partenaires (direction, enseignants, infirmière scolaire, médecins, autres spécialistes, SPJ,...) ;
- la rédaction de rapports de bilan et d'évolution ;
- la gestion administrative, la tenue des dossiers, la gestion des horaires...

La formation du stagiaire se fait de manière progressive et comprend différentes étapes conduisant vers de plus en plus d'autonomie :

- de l'observation ;
- de la co-animation de consultation, d'entretiens et de traitements ;
- de la conduite de traitements, d'entretiens de parents, de réunion de réseaux.